# DEJEPS SPORTS ÉQUESTRES



## Déscription de la formation

- Spécialité Activité Sports Équestres
- Mentions: CSO, CCE, Dressage, Hunter et Horse-Ball
  - Durée de formation totale: 700h
    - De Janvier à Septembre



#### Conditions d'entrée

- Être titulaire de la formation aux premiers secours
- Satisfaire aux épreuves d'exigences préalables à l'entrée en formation
- Réussir les tests d'entrée organisés par l'organisme de formation
- Disposer d'un cheval capable de réaliser les examens de sortie



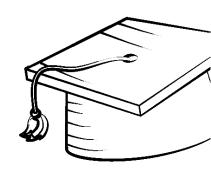
#### Référentiel de certification

- UC 1 : Être capable de concevoir un projet d'action
- UC 2 : Être capable de coordonner la mise en oeuvre d'un projet d'action
- UC 3 : Être capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline
- UC 4 : Être capable d'encadrer la discipline en sécurité



## En partenariat avec





## DEJEPS SPORTS ÉQUESTRES



## Tests d'exigences préalables à l'entrée en formation

## Test technique

- Épreuve 1
  - Présentation de la reprise de dressage Amateur 3 Grand Prix.
  - Tenue et harnachement conformes aux dispositions spécifiques au Dressage du règlement des compétitions «Amateur» de la FFE.
  - Rectangle de 60x20m. La reprise peut être dictée.

### • Épreuve 2

- Réalisation d'un parcours de CSO Amateur 2 aux normes techniques en vigueur.
- Tenue et harnachement conformes aux dispositions spécifiques au CSO du règlement des compétitions «Amateur» de la FFE.
- Respect des conditions réglementaires d'élimination.

## Test pédagogique

- Épreuve 3
  - Conduite d'une séance de perfectionnement de travail sur le plat dans une discipline au choix du candidat, pour un groupe de 3 cavaliers de niveau Galop 5 minimum.
  - Durée 20 min.
  - Entretien d'une durée de 10 minutes maximum.

## Test de sélection

- Les candidats ayant satisfait aux tests des exigences préalables sont convoqués pour participer aux tests de sélection de l'organisme de formation.
- Le candidat devra réaliser un entretien portant sur sa motivation, son projet professionnel, sa connaissance du diplôme, les conditions de formations.